

Contrat groupe décès emprunteur

www.jurantiel.com, par OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel

Contrat d'assurance groupe souscrit par un organisme de crédit auprès d'une compagnie d'assurance en vue de la couverture des risques de décès, d'incapacité temporaire de travail, d'invalidité liée à la personne de leurs débiteurs ou emprunteurs.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**